

Folofolo

Revue des sciences humaines et des civilisations africaines

N° Décembre 2020

Tome 1

ISSN 2518-8143



FOLOFOLO
Revue des sciences humaines et des
civilisations africaines

Décembre 2020

Tome 1

<http://www.folofolo.univ-ao.edu.ci>

Administration et Rédaction

Directeur de publication BAMBA Mamadou

Rédacteur en chef KAMARA Adama

Rédacteur en chef adjoint KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster ALLABA Djama Ignace

Chargé de diffusion et de marketing ALLABA Djama Ignace

Trésorière KOUADIO Affoué Sylvie

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

Sékou BAMBA, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OSSEYNOU Faye, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

LATTE Egue Jean Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

KOUAKOU Antoine, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

GUIBLEHON Bony, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ASSI Kaudjis Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Marie MIRAN, Maître de conférences, EHESS/IMAF Paris

GBODJE Sékré Alphonse, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Kouakou Siméon, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BATCHANA Essohanam, Maître de conférences, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Maître de conférences, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEKOIN Tano Raphaél Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de lecture

KOUAKOU Antoine

BATCHANA Essohanam

CISS Ismaila

VEI Kpan Noël

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel

N'SONSSISA Auguste

CAMARA Moritié

FAYE Osseynou

IDRISSA Bâ

BAMBA Mamadou

SARR Nissire Mouhamadou

GOMGNIMBOU Moustapha

DEDOMON Claude

DEDE Jean Charles

BAMBA Aboulaye

DIPO Ilaboti

EDITORIAL

Prétendre écrire l'histoire de la civilisation africaine peut paraître une gageure.

En effet, des faits restent peu connus, et l'exploration intellectuelle et scientifique de l'Afrique n'est pas toujours chose aisée.

Le chercheur doit recueillir, classer et critiquer les sources écrites et orales de même qu'une documentation abondante pour aboutir à la vérité scientifique.

Il est pourtant nécessaire de réanimer à travers des écrits originaux la réalité substantielle de la civilisation africaine de l'époque antique à la période contemporaine en passant par les périodes médiévales et modernes.

C'est à cette tâche que s'est consacré ce numéro de la revue "FoloFolo".

Les propositions de sujets et les diverses approches scientifiques dans une entière liberté d'expression se sont avérées enrichissantes.

Ce numéro de décembre 2020 explore la science dans sa diversité.

Le résultat recherché est de connaître l'Afrique et ses civilisations dans sa profondeur et bien sûr avec ses joies et ses peines, mais aussi et surtout de proposer des pistes pour un développement durable de ce continent.

La pluralité des articles, l'originalité des problématiques et la diversité des sujets autorisent à penser que ce numéro sera accueilli à sa juste valeur par les universitaires.

Bamba Mamadou

TABLE DES MATIERES

Konnegbéne LARE / Kokou TCHALLA: Pratiques informelles d'épargne-crédit des femmes en milieu rural et contribution à l'autonomisation socio-économique dans la Région des Savanes au Nord-Togo	7–24
KOUI Kéassemaé Elysée: La médecine traditionnelle en quête de revalorisation en Côte d'Ivoire : réussir la prise en compte du système thérapeutique en contexte moderne Wê	25–42
Joseph WOU DAMMIKÉ: Femmes et combat pour l'accession aux postes électifs dans le Diamaré (Extrême-Nord Cameroun) : cas de Foutchou Julienne	43–56
KOUADIO Kouakou Didié: L'impact socioculturel des guerres dans le baoulé sud en côte d'ivoire : le cas de la region de hiré (1784-1969)	57–69
Grégoire LEFOUOBA: Les fondements de la gouvernance politique sous les lumières Rousseau	70–81
Martin ADANVOESSI / Raymond-Bernard AHOUAN DJINO U / Clarisse NAPPORN / Cédric ASSOGBA: L'orientation professionnelle au secondaire : de l'absence des structures d'orientation à une orientation spontanée à Avrankou (Bénin)	82–95
Saïd Kolawolé Hounkponou / Rodéric Roland Singbénou Sagbo / Sedjro Gilles Armel Nago / Immaculée Agossi Hounkpè / Jacob Afouda Yabi : Vulnérabilité de la culture de maïs dans la commune de Dangbo face aux changements climatiques	96–111
Ana María DJÉ: La cultura africana en la enseñanza del español en Costa de Marfil (Manuel Horizontes)	112–127
BAMBA MAMADOU: Notes sur l'éthique dans l'écriture de l'histoire contemporain	128–140

Idrissa BA : « L’islam noir » : sens, trajectoire et critique d’un concept appliqué au Sénégal 141–157

TOME Adama: L’art lobi au contact de la colonisation : innovation ou inertie ? 158–184

SERI JEAN-JACQUES: La prolifération des églises évangéliques en Côte d’Ivoire (1980-2000): forces et faiblesses 185–199

EI Hadji Malick DEME: Survivances pharaoniques dans la titulature des rois africains : le cas du serpent et du vautour 200–214

Mamadou DIA / Boubacar SANOGO / Arnaud RICHARD: Le français de la presse écrite malienne : entre nouvelles pratiques professionnelles et créativité linguistiques 215–232

Ibrahima TRAORE: Difficultés d’application de la prohibition des punitions corporelles par les enseignants au Mali 233–246

Souleymane YORO / Fatou NDIAYE: Les activités langagières orales: quelles stratégies pour une qualité des apprentissages au préscolaire ? Le cas du langage dans l’Inspection de l’Éducation et de la Formation de Dakar-Plateau au Sénégal 247–269

PALÉ Miré Germain / KONÉ Odanhan Moussa : Los recursos naturales del Sahara Occidental, una “llave” para la hegemonía geoeconómica marroquí 270–284

Pratiques informelles d'épargne-crédit des femmes en milieu rural et contribution à l'autonomisation socio-économique dans la Région des Savanes au Nord-Togo

Konnegbéne LARE

*Université de Kara (Togo), Département de Géographie ;
Laboratoire PREDES (Pôle de Recherche et d'Expertise sur la Dynamique des Espaces et des Sociétés)*

Email: lareadolphe9@gmail.com

/

Kokou TCHALLA

Université de Kara (Togo), Département de Géographie;

Email : koktchalla@gmail.com

Résumé

Dans les milieux ruraux de la Région des Savanes, les femmes confrontées aux difficultés d'accès aux crédits auprès des institutions de finances formelles que sont les banques et les microfinances ont développé un système d'épargne et de crédit informel à partir de la mobilisation de leurs propres ressources. Le présent article se propose d'analyser la contribution des systèmes informels d'épargne-crédit des femmes rurales à leur autonomisation socio-économique. La méthodologie est basée sur la recherche documentaire, des entretiens avec des personnes ressources et des enquêtes par questionnaire auprès de 200 femmes répartis dans 10 villages. Au terme des investigations, 98% des femmes bénéficiaires de ces petits financements des systèmes d'épargne-crédit informels estiment qu'elles ont pu diversifier leurs activités génératrices de revenus et créer de petits emplois temporaires. Avec un revenu moyen mensuel de leurs activités qui varie entre 10 000 et 50 000 F CFA, ces femmes utilisent ces revenus pour les besoins du ménage. 65% des femmes utilisent ces revenus pour le financement de la scolarité des enfants, 76% pour le recours aux soins de santé modernes, 54% pour le financement de leurs activités agricoles, 41% pour l'achat de vêtements et l'organisation des cérémonies traditionnelles.

Mots clés : systèmes d'épargne-crédit informels, activités génératrices de revenus, amélioration des conditions de vie, autonomisation des femmes, Région des Savanes

Convenient informal save-credit of women in rural areas and the contribution to their socio-economic empowerment in the Savannah Region of North-Togo

Abstract

In the rural areas of the Savannah Region, women facing difficulties in accessing credit from banks and microfinance have developed informal savings-credit systems based on the mobilization of their resources. This article aims at analysing the contribution of these informal financial systems of rural women leading to their socio-economic empowerment. The methodology consisted of collecting secondary data through documentary research, primary data collected from 200 women in 10 villages and interviews. According to 98% of women, small funds from informal savings-credit systems are invested in agricultural production and income-generating activities. 90% of women believe that they have been able to increase the size of their economic activities and 88% believe that credit savings have made it possible to diversify their activities. 45% of credit recipients have created jobs. With monthly income from their activities which vary from 10,000 to 50,000 CFA francs, women use them for household needs. 65% of women use them for financing children's schooling and for modern health care, 54% for financing their activities, 41% for purchasing clothes and organizing traditional ceremonies.

Keywords: Informal savings-credit systems, income-generating activities, improvement of living conditions, empowerment of women, Savannah Region.

Introduction

Dans les pays d'Afrique subsaharienne en général et au Togo en particulier, les difficultés d'accès aux financements dans les banques ou les microfinances en milieu rural sont réelles. Les paysans, les femmes et les jeunes qui n'ont pas de garantie pour le remboursement n'ont pas la facilité d'accéder au crédit auprès des institutions de finances formelles qui ne veulent pas prendre le risque. Cette difficulté d'accès au crédit pénalise les populations rurales dans le financement de leurs activités ou de leurs microprojets.

La situation est plus accentuée pour les femmes rurales qui vivent dans des conditions de subordination dans les ménages. Il se dégage des études menées en Afrique subsaharienne que les femmes reçoivent moins de 10 % du crédit destiné aux petits exploitants et seulement 1 % du total du crédit à l'agriculture (PRC-AFAO, 2010 p.12). Les facteurs limitant l'accès des femmes au crédit sont multiples. Ils vont de la faiblesse de leurs revenus au manque de garantie, en passant par leur état de subordination au plan social et économique. Dès lors, des adaptations s'imposent pour permettre aux femmes de subvenir à leurs besoins financiers. Pour surmonter ces difficultés, les femmes, se sont tournée vers le secteur financier informel qui fournit de « l'argent chaud » informel lié à la proximité et aux relations sociales personnalisées par opposition à « l'argent froid » anonyme provenant d'institutions financières (PRC-AFAO, 2010, p.65).

En effet, les femmes rurales, à la recherche de meilleures conditions de vie, ont développé des pratiques socio-économiques locales à côté du secteur privé (moins développé) qui ne parvient pas à répondre à leurs besoins. Ainsi, ces pratiques économiques informelles sont le signe visible d'espaces d'autonomie que les populations arrivent à préserver ou à recréer en termes de gestion des ressources, organisation du travail, mode de production et de style de vie (F. Lapeyre, 2006, p. 151).

Ainsi, dans la Région des Savanes, les femmes en milieu rural ont mis au point des systèmes financiers informels basées surtout sur des associations d'épargne et de crédit traditionnelles. Le but poursuivi par ces associations féminines est le financement de leurs activités à travers l'épargne et le crédit afin de permettre l'épanouissement individuel et collectif des femmes en adoptant des mécanismes de solidarité globale tels la collecte et la redistribution de l'épargne sous formes de gains, de prêts ou de soutien financier aux membres. Dans le contexte africain, les dynamiques et pratiques socioéconomiques populaires informelles, font l'objet depuis quelques temps de travaux de recherche qui essayent de mettre en évidence leur participation

et leur contribution à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques des populations locales (M. Koumare, 2008, p.2).

Les systèmes d'épargne-crédit informels dans la zone d'étude sont caractérisés par une extrême diversité. Il existe différentes modalités d'épargne dans le secteur financier informel. Les principales pratiques sont les tontines, en argent, restent le socle du secteur financier informel et existe sous plusieurs formes à savoir les tontines simples, les tontines complexes et les banquiers ambulants. Il existe, également, les associations non rotatives d'épargne et de crédit.

Par le biais des systèmes financiers informels, les femmes peuvent épargner des fonds soit pour un investissement à court ou à moyen terme, soit pour un événement prévu ou pour parer à l'imprévisible, de manière collective ou individuelle. Cette voie de financement de leurs activités à travers des pratiques associatives non formelles, sous l'appellation de l'économie informelle constitue aujourd'hui pour les femmes une alternative de développement socio-économique. Ainsi, les femmes en Afrique de l'Ouest en particulier jouent un rôle important dans le secteur informel, contribuant ainsi au développement des économies de leur pays (K. M. Fatima, 2013, p. 3). Or, la plupart du temps, leur impact n'est pas reconnu ou documenté puisque la plus grande partie de leurs activités sont centrées autour du secteur informel. C'est dans cette perspective que nos travaux de recherche porte sur les pratiques informelles d'épargne-crédit des groupes auto organisés des femmes dans la Région des Savanes. Il s'agira de montrer en quoi ces pratiques développées par les femmes concourent, d'une part, à combler le vide laissé par les institutions de finances formelles, et d'autre part, à améliorer leur niveau de vie. En effet, dans les milieux ruraux de la Région des Savanes, même s'il n'existe pas de statistiques, le crédit informel de type tontinier simple ou commercial est beaucoup plus pratiqué par les femmes. Fondée sur les relations familiales, sociales ou amicales à partir de la confiance et de la parole donnée entre les membres (C. Jacquier, 2006, p. 61), cette pratique aussi économique que sociale qui constitue aujourd'hui une alternative d'amélioration des sources de revenu est développée dans des réseaux sociaux parallèlement aux crédits octroyés par les institutions de microfinance. Au-delà de l'aspect économique (microprojet économique), elle sert à la construction d'un espace social (projet social) par la couverture de certains risques sociaux (naissance, décès, mariage, maladie etc.).

Malgré que les risques de dérapage semblent être nombreux dans la finance informelle, cette dernière semble avoir un niveau de confiance élevé du fait que c'est le lieu où les liens sociaux, résidentiels et de contacts réguliers entre créanciers et débiteurs leurs permettent de se juger mutuellement.

L'objectif de cet article est d'analyser la contribution des systèmes informels d'épargne et de crédit des femmes à leur autonomisation socio-économique.

Il est aujourd'hui de plus en plus évident que le rôle des institutions financières informelles dans la mobilisation de l'épargne des femmes est important. En effet, elles correspondent davantage aux besoins et aux capacités des couches les plus vulnérables comme les femmes : proximité, cordialité, coûts plus bas des opérations, souplesse des opérations, règles et règlements adaptés aux mœurs locales.

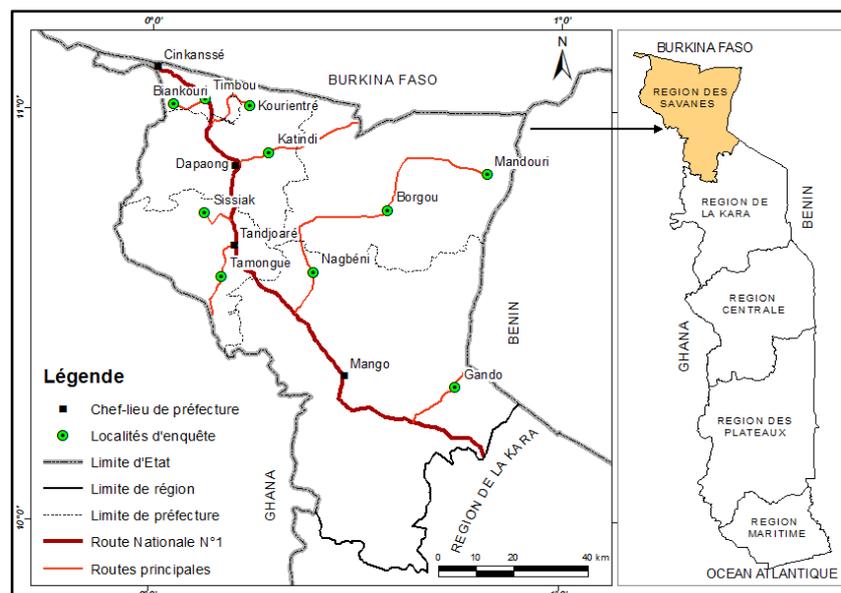
Quelle est, alors, la typologie de ces systèmes financiers informels des femmes, leur fonctionnement et leurs implications socioéconomiques dans les zones rurales de la Région des Savanes ?

Pour répondre à tous les volets de la question, cet article mettra l'accent sur le contexte d'émergence de ces systèmes financiers d'épargne et de crédit, la typologie et l'organisation de ces systèmes financiers et leur contribution à développement socioéconomique dans les zones rurales de la Région des Savanes.

1. Matériel et méthodes

1.1. Cadre géographique de l'étude

L'étude est menée dans la Région des Savanes, une des 5 régions économiques du Togo située dans la partie septentrionale du Togo. Elle est localisée entre 0° et 1° de longitude Est et entre 10° et 11° de latitude Nord (carte n°1) et couvre une superficie d'environ 8 470 km², soit 15% de la superficie du territoire national.



Carte n°1 : Localisation des villages enquêtés

Source : LARE K., à partir des données recueillies dans Monographie des 2019

Cette région comprend 7 préfectures qui sont subdivisées en 16 communes. La population de la région des Savanes en 2010 était de 828 224 habitants avec un taux de croissance annuel de 3,18%, composé de 397 996 d'hommes et 430 228 de femmes. La population est majoritairement rurale soit 711 587 habitants avec plus de 54% des femmes (INSEED, 2010).

1.2.Méthodologie

La collecte des données déjà existantes a permis de cerner les contours du sujet à travers l'exploitation d'une documentation aussi dense que diversifiée ; cela a permis de découvrir le rôle des systèmes financiers informels dans l'autonomisation socio-économique des femmes. Aussi, a-t-elle permis d'identifier les principaux blocages de l'accès des femmes rurales au financement des banques et des microfinances au Togo. Pour obtenir les données primaires, la collecte s'est faite par trois voies. Il s'agit de l'observation, de l'administration du questionnaire, et des entretiens. L'observation des faits qui constitue la démarche initiale a été de mise dans cette étude, car, elle a l'avantage de mettre le chercheur en position de confrontation du modèle d'analyse à des données observables. Le questionnaire d'enquête réalisé pour recueillir les informations nécessaires visant l'atteinte des objectifs. Ce questionnaire porte sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des femmes, les typologies des systèmes d'épargne-crédit informels et leur implication dans l'autonomisation des femmes.

Pour ce qui est du choix des associations féminines d'épargne et de crédit informels, qui sont retenues pour l'enquête dans le cadre de cette étude, l'on a recours à la méthode d'échantillonnage non probabiliste, notamment le choix raisonné compte tenu de leur durée d'existence. En fonction des données recueillies lors de la pré-enquête, 60 associations féminines villageoises dont les pratiques du système financier informel datent de plus de 5ans et qui sont mieux organisées ont été retenues. Parmi ces associations, nous avons retenu 10 chacune localisée dans l'un des 10 villages choisis pour l'enquête dans la région. En moyenne 15 femmes dans chacun des 10 regroupements ont été enquêtées. Dans chacun des dix villages retenus, 5 femmes qui ne pratiquent pas les systèmes financiers informels ont été choisies et enquêtées. Au total, 200 femmes réparties dans 10 villages de la Région des Savanes ont été enquêtées.

Les entretiens semi collectifs ont permis d'avoir la perception des populations, sur la situation socio-économique des femmes, sur les systèmes financiers informels et de leur impact socio-économique. Ces entretiens ont été réalisés auprès de 10 chefs des villages sélectionnés, 5 banquiers ambulants et 10 femmes leaders des structures communautaires. Ils ont permis d'avoir une compréhension de la place de la femme dans les structures sociales et

économiques au sein des villages, de comprendre les capacités institutionnelles et financières des pratiques informelles d'épargne-crédit des femmes à promouvoir leur autonomisation socio-économique.

Cette démarche a permis d'obtenir globalement les résultats que nous présentons dans les lignes suivantes.

2. Résultats et discussion

2.1. La typologie et la description des systèmes informels d'épargne des femmes en milieu rural dans la Région des Savanes

Le secteur financier informel se caractérise par la grande diversité de ses fonctions, par sa souplesse et ses capacités d'adaptation. Il permet de voir comment les femmes s'organisent sans interventions extérieures. Deux principaux systèmes d'épargne et crédit informels des femmes rurales, d'importance très inégale, sont pratiqués et méritent d'être décrites.

2.1.1. Les Tontines

Les tontines restent le socle du secteur financier autonome. Il en existe plusieurs formes : les tontines simples et les associations rotatives d'épargne et de crédit ou tontines mutuelles

2.1.1.1. Les tontines simples

C'est une forme très répandue chez les femmes dans la région. Elle a un caractère à la fois social et économique et est basée sur le principe de réciprocité. Son principe général de fonctionnement est le suivant : des femmes, habitant le même quartier, le même village ou exerçant la même activité, ou ayant des liens d'amitié ou familiaux décident de constituer ensemble une tontine au sein de laquelle elles vont effectuer des versements périodiques (journaliers, hebdomadaires) ; à des échéances prédéterminées, chaque membre de la tontine va pouvoir lever les fonds ainsi épargnés à tour de rôle ; la tontine s'arrête normalement lorsque chaque membre a levé ses fonds, mais très souvent, les membres peuvent décider d'en mettre en place une nouvelle. Cette tontine favorise l'épargne dans la mesure où la régularité des versements est ressentie par chacune comme une obligation très forte à laquelle il ne peut absolument pas se soustraire.

2.1.1.2. Les tontines complexes

Elles sont essentiellement constituées par la tontine aux enchères et la tontine commerciale ou les banquiers ambulants.

La tontine aux enchères est régie par un principe de spéculation : les membres de la tontine cotisent périodiquement et ces cotisations sont portées à leur crédit ; ici, le tour de chaque membre est défini par l'enchère.

Les banquiers ambulants gardent les économies de leurs clients moyennant une rémunération fixée au préalable et acceptée par ceux-ci. Le système fonctionne de la manière suivante : une personne jouissant d'un certain capital de confiance au sein de son quartier ou de son voisinage propose à des femmes de lui confier quotidiennement leurs économies qu'il s'oblige à leur restituer après un mois. Ainsi, deux fois par semaine, le banquier ambulant se présente et collecte une somme fixée à l'avance (entre 100 FCFA et 1 000 FCFA voire plus). Cette somme est alors inscrite sur la carte du client au jour de la collecte (c'est cette carte qui sert en fait de reçu de versement et de matérialisation de la créance du client). Après avoir reçu pendant un mois les versements, le banquier ambulant restitue le capital à son client en prélevant un jour de collecte en rémunération du service ainsi fourni et du risque qu'il assume. Le banquier ambulant essaye de minimiser les risques de vol en ouvrant un compte auprès d'une agence de microfinance proche de son lieu d'intervention dans lequel il reverse quotidiennement les sommes collectées.

2.1.2. Les associations non rotatives d'épargne et de crédit

Trois types d'associations non rotatives d'épargne et de crédit chez des femmes rurales sont rencontrés dans la Région des Savanes.

D'abord, les regroupements d'épargne, où les membres versent régulièrement une somme qui s'ajoute à la caisse du groupe, ainsi à la fin d'une période donnée, les membres récupèrent leurs dépôts.

Ensuite, les associations d'épargne et de crédit, où la caisse d'épargne du groupe sert aussi à consentir des prêts aux membres, de même que les revenus d'intérêts peuvent être divisés entre les membres du groupe ou distribués proportionnellement à l'épargne accumulée par chacun.

Enfin les associations de crédit, qui réunissent des membres acceptant de verser des sommes variables pendant une durée indéterminée, afin de prêter exclusivement à des personnes non-membres à condition qu'un intérêt soit payé à l'avance et à la fin de l'exercice, les membres du groupe reçoivent un dividende, grâce aux revenus des intérêts, proportionnellement à leurs versements.

2.2. Les activités menées à travers l'épargne et le crédit informels

Dans la zone d'étude, les femmes mènent à la fois des activités agricoles, marchandes et non marchandes ce qui fait qu'elles ont toujours besoin de petits financements. 90% des femmes affirment investir dans deux voire trois activités. La figure n°1 indique les activités dans lesquelles les femmes investissent l'épargne et le crédit informels et leur proportion.

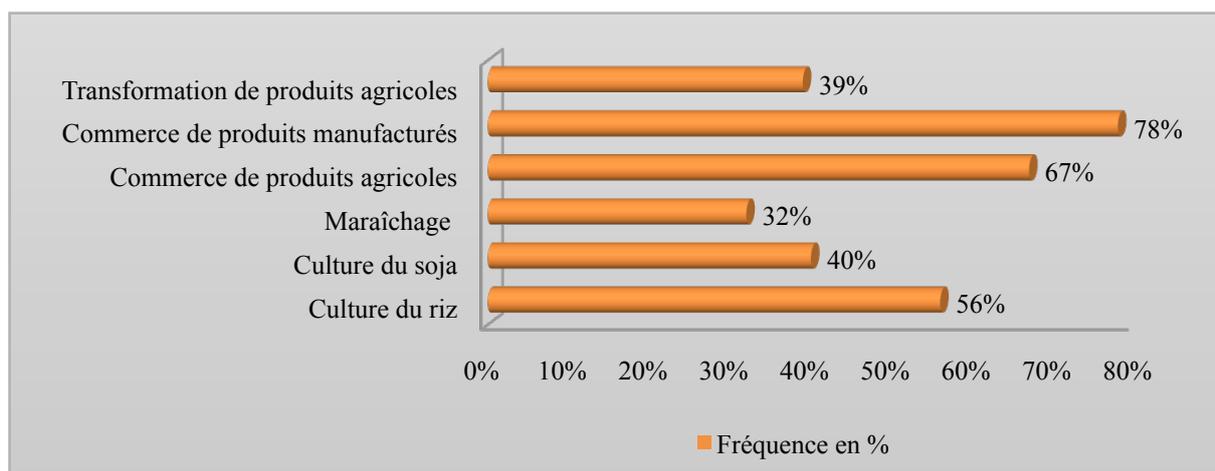


Figure n°1 : Activités de financement de l'épargne et du crédit informels des femmes et leur proportion

Source : Résultats des travaux de terrain, avril 2019

L'analyse de la figure n°1 indique que 78% des femmes investissent plus dans le commerce des produits manufacturés avec leur épargne et leur crédit. Elles achètent auprès des grossistes de la ville les savons, les allumettes, le lait, les conserves de tomate, de la cigarette, du riz importé, de la farine de blé et des petits poissons qu'elles revendent dans les petits marchés des villages. En plus de ces produits, elles vendent dans leur étalage du jus et de l'eau glacée comme l'indique la planche n°1.

Planche n°1 : Activités économiques des commerçantes d'eau glacée et de jus à Barkoissi



Source : Cliché LARE K., avril 2019

Selon les résultats de l'enquête, 67% des femmes investissent dans le commerce des produits agricoles. Elles affirment qu'elles achètent le maïs, le mil, le sorgho, le niébé, le soja etc. dès les récoltes qu'elles stockent. Ici, la stratégie étant de stocker les produits jusqu'à ce qu'ils aient un prix plus rémunérateur sur le marché avant de procéder à une vente. 56% des femmes investissent leur épargne ou leur crédit dans la culture du riz, contre 40% dans la culture du soja et 32% dans le maraîchage (planche n°2).

Planche n°2 : les femmes dans les activités de maraîchage et champ de riz à Nagbéni



Source : cliché K. LARE, avril 2019

De façon générale ces financements sont investis principalement dans deux activités à savoir la riziculture et le maraichage. Dans le cadre de la riziculture, les investissements des femmes servent à financer la main-d'œuvre pour le repiquage du riz, une activité délicate qui demande une importante main d'œuvre. Pour d'autres, il s'agit de l'achat de l'engrais.

En ce qui concerne le maraichage, les financements servent principalement à faire face aux charges de la production, notamment les frais de location de la parcelle, l'achat de l'engrais et d'autres intrants. Au fil des ans et à mesure que les groupes d'épargne-crédit progressent dans leur épargne, les femmes parviennent également à prêter ou louer des parcelles agricoles pour augmenter leur production.

Aussi, le financement est utilisé dans la conservation, la transformation, la commercialisation des produits.

2.3. Portées socio-économiques d'autonomisation des femmes des systèmes d'épargne et de crédit informels

A travers les enquêtes réalisées au niveau des femmes bénéficiaires des systèmes financiers informels et nos observations sur le terrain, nous pouvons affirmer que l'épargne et le crédit des pratiques financières informelles fondées sur la solidarité socioculturelle et de proximité géographique constituent de réels instruments d'amélioration de leurs conditions de vie et cela sur plusieurs plans (figure n°2).

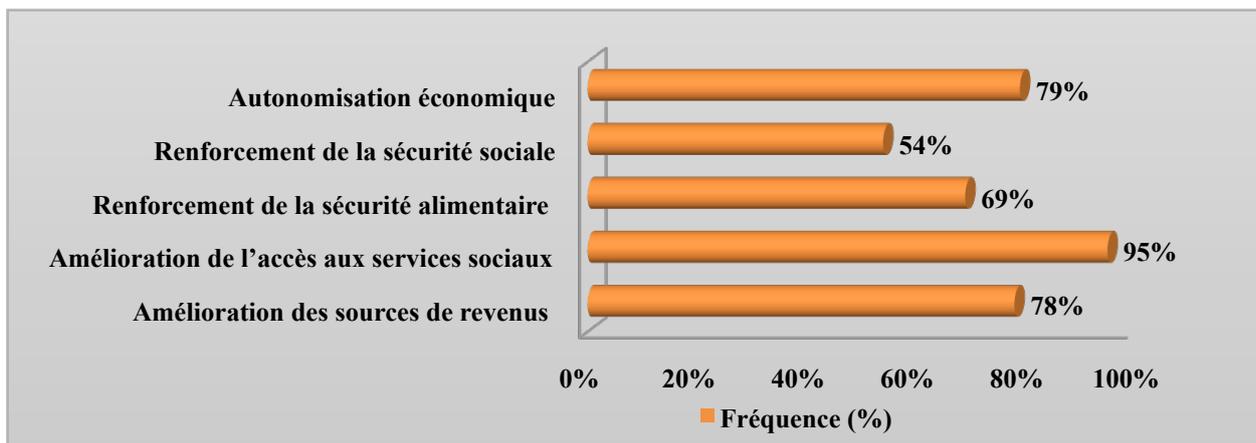


Figure n°2 : portée socio-économique des pratiques d'épargne-crédit informels

Source : Résultats des travaux de terrain

Il est à noter que l'autonomisation des femmes passe l'amélioration de leurs revenus et la contribution à l'amélioration de l'accès aux services sociaux économiques de base et à la sécurité alimentaire.

2.3.1. L'amélioration des sources de revenus

Aujourd'hui, dans la Régions des Savanes, à travers l'épargne et le crédit informels, 78% de ces femmes qui en pratiquent à travers les groupements féminins parviennent à améliorer leurs revenus et à participer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles. Les résultats des enquêtes ont montré que le revenu moyen mensuel par femme varie entre 5 000 et 50 000 F CFA.

Les revenus que procurent les activités exercées par ces femmes ne sont pas négligeables. Cet aspect de l'étude a été particulièrement difficile en raison de l'absence de comptabilité chez certaines femmes. Ceci étant, les informations que nous avons pu obtenir sont fournies sur la base des approximations (figure n°3).

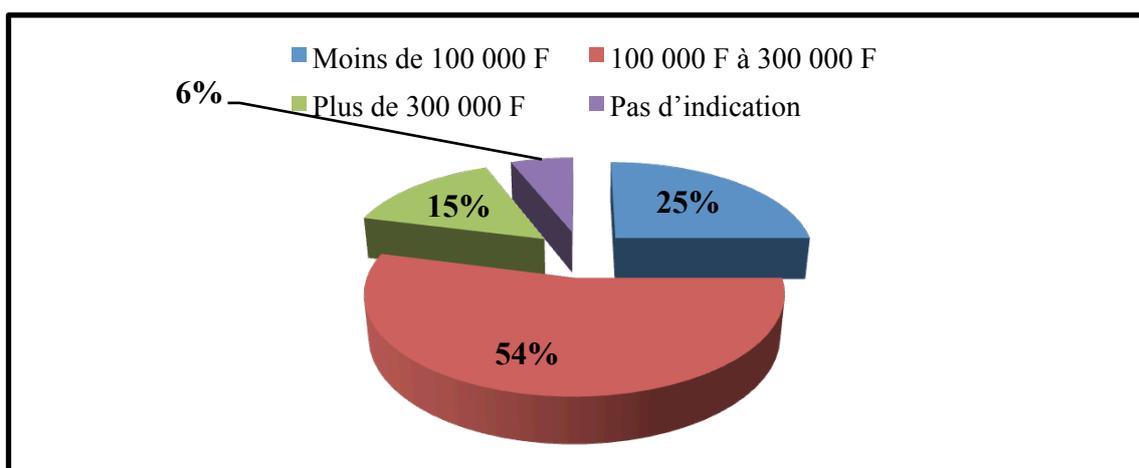


Figure n°3 : Répartition revenus issus des activités des femmes

Source : Enquête de terrain, avril 2019

D'après la figure n°3, les femmes arrivent à avoir des revenus annuels de moins de 100 000 F CFA à plus de 300 000 F CFA. 25,5 % des femmes interrogées ont un revenu brut de moins de 100 000 F CFA contre 54,5% qui ont des revenus allant de 100 000 F à 200 000 F CFA ; 14,5% de femmes ont obtenu plus de 300 000 F CFA contre 5,5% des femmes qui n'ont pas d'indication. Ainsi, dans certains villages de Korbongou, Gando, Barkoissi, Nagbéné, certaines femmes qui pratiquent ces systèmes informels d'épargne-crédit ont témoigné qu'elles octroient des crédits de leur épargne pendant la campagne agricole à certains paysans à qui elles s'assurent d'être capables de rembourser.

2.3.2. L'autonomisation économique des femmes

Pour celles qui n'ont auparavant pas exercé d'activité rémunérée, les revenus perçus au travers des activités d'épargne accroissent leur autonomie, leur permettant de faire des choix dans les dépenses familiales, de se préparer aux temps difficiles. Ainsi, dans les villages où les associations féminines d'épargne et de crédit existent, les femmes participantes ont dans la majorité des cas profité de l'épargne du groupe pour répondre de mieux en mieux à leurs besoins. Ce statut que les systèmes d'épargne et de crédit informels confèrent aux femmes engendre souvent le respect que leur accordent leurs maris et la communauté villageoise.

2.3.3. L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (éducation et santé)

Dans les zones rurales de la Région des Savanes, l'éducation et les soins de santé des enfants incombent plus aux femmes. Le plus souvent, les revenus qu'elles gagnent sont utilisés à cet effet à savoir les frais scolaires et d'ordonnances (figure n°4).

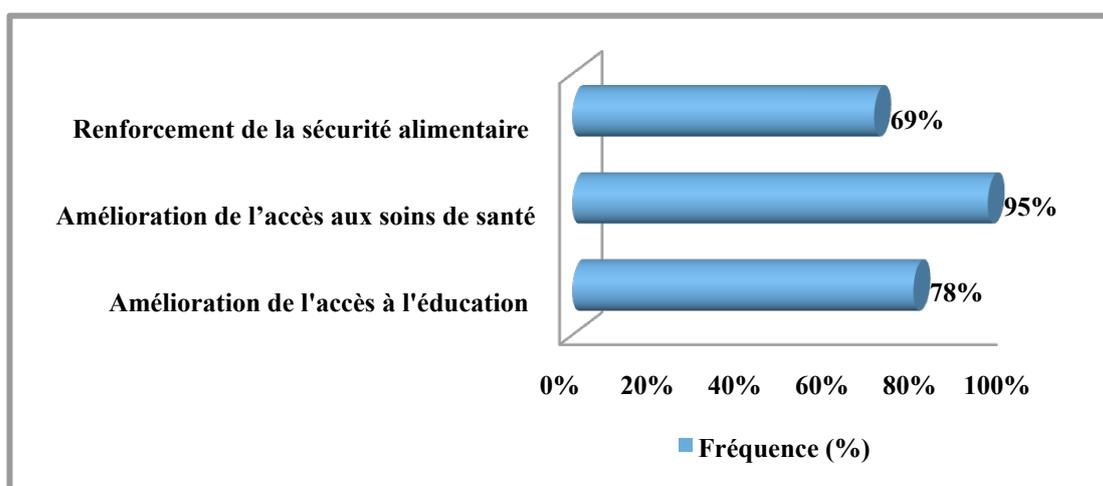


Figure n°4 : Répartition revenus issus des activités des femmes

Source : Enquête de terrain, avril 2019

La figure n°4 révèle que 95% des femmes utilisent leurs revenus dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé des membres du ménage, contre 78% qui utilisent leurs revenus dans l'amélioration de l'accès à l'éducation.

2.3.4. Le renforcement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages

Les résultats des enquêtes ont montré que 59% des femmes qui participent à une stratégie d'épargne et de crédit informels investissent leurs revenus dans le renforcement de la sécurité alimentaire de leur ménage. En comparant les ménages où les femmes participent à une stratégie d'épargne communautaire avec ceux dont leurs femmes ne sont pas engagés, nos enquêtes de terrain nous ont permis de relever deux situations différentes.

Dans les ménages où les femmes participent aux activités d'épargne et de crédit informels, l'accès au crédit, aux grains des banques céréalières et aux semences vient renforcer la sécurité alimentaires et marque une nette différence avec les autres ménages. Dans ces ménages, les entretiens font ressortir dans l'ensemble une baisse de la prévalence de la malnutrition comme en témoignent de nombreuses femmes qui évoquent le bon état nutritionnel de leurs enfants, ainsi que la diminution du nombre de cas d'enfants malnutris identifiés dans la communauté ou référés aux centres de santé.

Dans certains ménages où les femmes ne participent pas aux systèmes financiers informels, les membres de la famille tentent de répondre aux difficultés alimentaires par diverses méthodes selon leurs capacités. Face aux difficultés alimentaires, la vulnérabilité de ces ménages s'accroît, les conduisant souvent à la mendicité.

3. Discussion

Dans les zones rurales du Togo en général et celles de la Région des Savanes en particulier, les femmes sont soumises à diverses tâches (travaux domestiques, entretien des enfants...) pénibles et répétitives. La pénibilité et le temps consacré aux activités vont dépendre de facteurs familiaux tels que la taille du ménage, à la présence d'infrastructures et l'accessibilité des services sociaux de base.

Dans le secteur d'étude, la situation économique de ces femmes se caractérise par un faible accès aux ressources productives, une charge de travail abusive et une modicité des revenus. Leur accès fort limité aux principales ressources : terre, crédit, formation, services sociaux de base (eau potable, structures sanitaires, écoles) influencent négativement leurs conditions de vie et celles de leurs enfants (IISD, 2014 p.10). Ainsi, assurer aux femmes rurales un accès à des ressources et un contrôle sur celles-ci (par exemple, la terre, le bétail, l'eau, le revenu de leurs activités) pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique de tout un pays. Les femmes du milieu d'étude qui ont accès aux terres cultivables et au crédit

pour exercer l'activité agricole et d'autres activités génératrices de revenu contribuent à la subsistance des besoins de leur famille. C'est ainsi qu'à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, le 8 octobre 2015, le Secrétaire général des Nations-Unies déclarait que, les femmes rurales, qu'elles soient agricultrices, ouvrières agricoles, horticultrices, vendeuses sur les marchés, dirigeantes locales, elles jouent un rôle crucial pour assurer des moyens de subsistance durables et la sécurité alimentaire de leur famille et de leurs villages. Leur travail est fondamental, non seulement pour le développement des foyers ruraux et des économies locales, mais également pour les économies nationales grâce à leur participation aux chaînes de valeur agricoles. (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2016, p.6).

De nos jours même en milieu rural, la quête de revenus économiques pour le foyer n'est plus l'affaire exclusive du mari et requiert la participation, de plus en plus conséquente, de l'épouse. C'est pour cette raison que les femmes du secteur d'étude fournissent d'énormes efforts similaires à ceux de l'ensemble des femmes rurales africaines qui effectuent près de 90 % des travaux de transformation des matières premières alimentaires et de collecte de l'eau et du bois à brûler dans les ménages, 80 % des travaux de stockage et de transport des produits alimentaires de l'exploitation au village, 90 % des travaux de sarclage et 60 % des tâches de récolte et de commercialisation (A. R., Quisumbing et al., 1995, cité par A. A. Oludele, 2005, p.38).

Dans la Région des Savanes, en milieu rural, les femmes ont difficilement accès au financement auprès de ces institutions formelles qui sont installées notamment les institutions de microfinance. Des études récentes réalisées au Botswana et dans la région sud de l'Afrique ont montré que la plupart des femmes n'ont pas accès aux services financiers (B. R. Bolnick, 1992, p.58). D'après A. A. Oludele, (2005, p.13), en Afrique, les femmes en général n'ont guère accès aux financements formels ; la plupart des femmes entrepreneurs ne peuvent pas obtenir de prêts bancaires mais doivent réunir elles-mêmes les capitaux dont elles ont besoin, souvent en « mendiant » des fonds auprès de leur conjoint ou de leurs proches. Comparativement à la situation des femmes de la Région des Savanes, la Mauritanie connaît une situation globalement plus difficile à plusieurs égards : la question du genre n'est pas souvent abordé en milieu rural, la pauvreté de ces femmes rurales est élevée et elles sont privées de toute inclusion financière (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2016, p.2).

Dans la Région des Savanes, pour combler ce déficit d'accès au financement, les femmes se regroupent en associations féminines et mettent en commun leurs ressources financières. Ces

associations féminines d'épargne et de crédit informels ont, le plus souvent, pour seule force, la volonté d'entraide de leurs membres. Les tontines qu'elles organisent sont fondées sur les relations familiales, sociales ou amicales à partir de la confiance et de la parole donnée entre les membres (C. Jacquier, 2006, p.61).

Cette dépendance aux systèmes financiers informels des femmes rurales a atteint les zones urbaines. Cette situation est similaire au Sénégal où « une grande partie de la population urbaine et rurale, exclue des réseaux institutionnels classiques, se tourne vers le secteur financier informel qui fournit de « l'argent chaud » informel lié à la proximité et aux relations sociales personnalisées par opposition à « l'argent froid » anonyme provenant d'organismes bancaires ou d'institutions financières (PRC-AFAO, 2010 p.6). Au Mali, dans la zone de l'Office du Niger, une zone de forte production de riz et de produits maraîchers, les paysans notamment les femmes confrontées aux difficultés d'accès aux crédits (taux d'intérêt élevé, procédures administratives longues et coûteuses, crédit inapproprié, utilisation de la force pour le remboursement etc.) auprès des banques et des institutions de microfinances ont développé un système d'épargne et de crédit informel à partir de la mobilisation des ressources des membres (M. Koumare, 2008, p.2).

Ces pratiques informelles aussi économiques que sociales qui constituent aujourd'hui une alternative d'amélioration des sources de revenu est développée dans les zones rurales le secteur d'étude parallèlement aux quelques crédits organisés par les institutions de microfinance. A travers les groupes auto-organisés des systèmes financiers informels, les femmes sont capables de supporter des initiatives de microprojets qu'elles arrivent à financer. L'autonomisation effective des femmes rurales exige des stratégies d'ensemble pour surmonter les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées, dont l'accès difficile et inégal aux ressources. Ceci les confine dans des activités modestes et à rendement faible, limite leur capacité de production et entraîne des répercussions négatives, aussi bien sur elles-mêmes que sur leurs familles et sur leurs communautés.

Les activités du secteur financier informel sont souvent considérées comme relativement marginales et cantonnées à des "affaires sociales", permettant une solidarité pour faire face à des frais de funérailles, de maladie ou de scolarité. Cependant, les études économiques et sociologiques ont montré l'importance de ce secteur en termes de public et de flux financiers au niveau de l'ensemble de la population de certains pays. Selon le PNUD, (1999, p.5), plus de 80% de la population utilisent les services financiers informels et les sommes drainées sont souvent aussi importantes que celles qui passent par le secteur bancaire, comme le montrent plusieurs études comparant les banquiers ambulants et les banques classiques au Ghana. Le

rôle que joue le secteur informel dans les activités économiques va même au-delà de la dimension d'un pays et touche plusieurs sous-régions d'Afrique subsaharienne. Ainsi, en Afrique orientale et australe, le secteur informel donne une réponse de plus en plus pertinente aux besoins des économies nationales. Vu que le secteur formel se rétrécit en raison de son manque de compétitivité internationale et de l'insuffisance de la productivité au niveau national, beaucoup de gens en viennent à mener leurs transactions et leurs activités économiques dans le secteur informel (A. Akinboade, 2005, p.40). De même, le secteur autonome de l'Afrique de l'ouest fait preuve d'un très grand dynamisme en matière de mobilisation de l'épargne. Celle-ci ne sert pas seulement à des opérations familiales ou sociales mais satisfait également des besoins liés à des activités économiques (PNUD, 1999, p.12).

Le dynamisme des systèmes d'épargne et crédit informels des femmes révèle le grand besoin d'épargne et de crédit en zone rurale. Nous avons essayé de démontrer comment et en quoi cette pratique de crédit informel développée par les femmes concourt, d'une part, à combler le vide laissé par les banques et les institutions de microfinance, et d'autre part, à améliorer leur niveau de vie. L'analyse des résultats de nos enquêtes révèle que l'accès au crédit est un instrument réel de lutte contre la pauvreté en ce sens qu'il permet aux bénéficiaires de disposer de fonds pour financer leurs activités. Ainsi, d'après Fatima K. M. 2013, p.3, l'autonomisation économique des femmes est reconnue au niveau mondial comme un facteur clé de réduction de la pauvreté et de la croissance économique. Les mêmes résultats ont montré également que 11 % des femmes qui participent aux systèmes financiers informels ont pu constituer un fonds de roulement d'un montant de 50 000 à 100 000 F CFA en épargnant.

Pour faire face à leurs obligations économiques, les femmes rurales développent, à partir de leur épargne et du crédit informel, diverses activités génératrices de revenus telles que la riziculture, la culture du soja ou du sésame, le maraîchage, le petit commerce, l'artisanat et la transformation de produits locaux. Ainsi, dans beaucoup de pays africains, un grand nombre de femmes indiquent que leur premier emploi ces dernières années a été dans le secteur informel. Il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles l'emploi dans le secteur informel attire les femmes. Ce secteur offre la flexibilité dans la participation que recherchent beaucoup de femmes ; elles peuvent quitter temporairement leur emploi si elles le souhaitent et elles peuvent le combiner avec leurs charges ménagères (A. A. Oludele, 2005, p.37)

L'autonomisation des femmes rurales passe par la facilitation de leur accès aux terres agricoles et aux ressources financières. Ainsi, pour rehausser la participation des femmes aux

activités commerciales, leurs compétences entrepreneuriales devraient être améliorées et leur accès à l'aide financière, à la microfinance et aux coopératives facilité (IISD, 2014 p.5).

Les entretiens avec les femmes, sur la conception qu'elles ont de leurs activités économiques, montrent qu'il s'agit, pour elles, d'une véritable nécessité et une volonté d'autonomie. Elles affirment que, si elles persistent à mener leurs diverses activités génératrices de revenus, malgré la modicité des bénéfices qu'elles en tirent, c'est pour subvenir à leurs besoins, assurer la survie et la sécurité alimentaire du ménage.

CONCLUSION

Dans la Région des Savanes, bien qu'il existe des institutions de finances formelles, leurs actions sont plus limitées dans les centres urbains. Malgré la présence de quelques institutions de microfinances dans certains villages, l'accès au crédit auprès de ces institutions est limité par des conditions restrictives qui écartent les couches vulnérables telles que les paysans les femmes et les jeunes. Pour surmonter ces difficultés, les femmes, se sont organisées en association en développant des pratiques d'épargne-crédit informelles. Le secteur financier informel vient combler ce vide pour satisfaire aux besoins des populations pauvres surtout les femmes pour leurs activités économiques. La finance informelle est un excellent révélateur d'un grand besoin d'épargne et de crédit, de l'imbrication de celle-ci avec d'autres fonctions économiques (investissement, crédit) et sociales (confiance, convivialité, proximité) et des modalités spécifiques de sa mobilisation. Son adaptation et sa diversité permettent d'atteindre une large gamme de public et de répondre à des motivations multiples. Malgré sa réussite le secteur financier informel a cependant des moyens limités et souvent des coûts et des risques élevés. Le système de financement informel peut atténuer les carences qualitatives et quantitatives du financement moderne en permettant aux femmes du monde rural chassées du crédit institutionnel de pouvoir financer leurs activités dans les périodes les plus difficiles. Au terme de cet article, il convient d'insister sur la nécessité de soutenir et de financer les activités des femmes. Elles s'occupent du ménage, des travaux champêtres aux côtés des hommes et assurent la satisfaction des besoins domestiques par le petit commerce. Avec un revenu moyen mensuel de leurs activités qui varie entre 10 000 et 50 000 F CFA, ces femmes utilisent ces revenus pour leurs besoins et ceux de leur ménage.

Références bibliographiques

- BAD, 2015, *Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action*. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015, Abidjan, 42 p.
- Barry Rasmata, 1995, *Impacts de l'épargne et du crédit sur les activités socio-économiques des femmes en milieu rural : cas de Ziga dans la province du Yatenga*, Mémoire de maîtrise, université de Ouagadougou, Ouagadougou, 114 p.
- BIT 2010, *Etude genre dans la conception et la mise en place d'un régime de protection sociale agro-sylvo-pastorale au Sénégal*, Dakar, 56 p.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2016, *Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Mauritanie : Réflexions sur le secteur de la microfinance, bonnes pratiques et leçons à tirer*, Web : www.uneca.org, Éthiopie, Addis-Abeba, 37 p.
- Institut international du développement durable (IISD), 2014, *Femmes rurales, femmes de l'ombre : les partenaires clés du développement*, Bamako, 6p. https://www.iisd.org/system/files/publications/rural_women_partner_development_process_fr
- INSEED, 2012, *Quatrième recensement général de la population et de l'habitat. Résultats définitifs*, Lomé, 44 p.
- Jacquier Christian. 1999, « L'épargne et le crédit solidaire dans les pays en développement », in DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et FONTENEAU, B. (eds), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Editions De Boeck, Paris- Bruxelles pp 59-82.
- Jennifer Radloff, 2010, *Des petites subventions qui transforment la vie des femmes en agriculture* 48 p. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/Août> 2010.
- Fatima Kyari Mohammed, 2013, *Les femmes, moteurs de la relance économique et du développement: l'autonomisation économique des femmes dans la région du Sahel et son impact sur la sécurité alimentaire*, rapport d'étude, Bruxelles, 23 p.
- Frédéric Lapeyre, 2006, « Mondialisation, néo-modernisation et « devenir » : un autre regard sur les pratiques populaires ». In : *La mondialisation contre le développement durable ?*, Paris, PIE Peter Lang, collection Ecopolis, pp. 151-162.
- Koumare Mamadou, 2008, *Pratiques d'économie informelle : Expérience dans l'épargne et le crédit des groupes auto organisés des femmes du village de Sériwala dans la zone de l'Office du Niger au Mali*, Université Catholique de Louvain, 11 p.
- PNUD, 1999, *Etude sur le rôle et l'impact des services et produits d'épargne du secteur informel et des institutions de microfinance en Afrique de l'Ouest*, Rapport d'étude, Dakar, 88 p. <http://www.un.org/press/fr/2015/sgsm17198.doc.htm>.

PRC-AFAO, 2010, *Femmes et secteur informel, rapport d'étude*, Dakar, 95 p.

Oludele Akinloye Akinboade, 2005, « Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe », In : *Revue internationale des sciences sociales* 2005/2 (n° 184), pp. 277-300. <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales>.